
ICANN67 | Forum virtuel de la communauté – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et ALAC
Mercredi 11 mars 2020 – 9h00 à 10h00 CUN

LEON SANCHEZ : Je pense qu'on peut commencer l'enregistrement, s'il vous plaît.

Je voudrais vous rappeler d'éteindre vos micros. Je le répète, ça fait écho.

AUDIO : Cette réunion sera enregistrée.

LEON SANCHEZ : Bonjour à tous. C'est Leon Sanchez. C'est la réunion conjointe du Conseil d'administration de l'ICANN et de l'ALAC dans le cadre de l'ICANN67, le mercredi 11 mars 2020.

Je vous souhaite à tous la bienvenue à cette séance. Et d'un point de vue administratif, veuillez donner votre nom avant de parler. N'oubliez pas qu'il s'agit d'une réunion virtuelle à distance, il est donc important que nous nous identifions lorsque nous prenons la parole à des fins de transcription. Et aussi, tâchez de parler clairement et doucement. Gardez en tête que l'anglais n'est pas la langue maternelle de toutes les personnes participant à cet appel, essayez donc de parler aussi distinctement et doucement que possible afin que tout le monde dans la salle puisse suivre la conversation.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, nous souhaiterions que cette séance prenne la forme d'une conversation un peu plus interactive, un peu moins formelle, et nous voulons essayer d'avoir une discussion fructueuse sur les thèmes présentant un intérêt pour la communauté At-Large. Après vous avoir souhaité à tous la bienvenue, je peux dire que le Conseil d'administration a hâte d'avoir cette conversation avec vous, et nous aimerions aussi connaître vos points de vue sur une question qui, selon moi, occupe l'esprit de tout un chacun à ce stade, que nous aborderons un peu plus tard, mais qui se rapporte à l'utilisation malveillante du DNS. Nous avons reçu un avis de l'ALAC en décembre. Nous l'examinons actuellement via notre processus établi, et nous vous donnerons bientôt des retours à cet égard.

Mais sans plus attendre, je vous présente Maureen Hilyard, la présidente de l'ALAC, et j'aimerais que vous, Maureen, nous fassiez découvrir les différents thèmes qui présentent un intérêt pour l'ALAC, et lanciez bien sûr ce dialogue avec vous.

MAUREEN HILYARD : Merci. Merci, Leon. J'espère que vous m'entendez bien.

LEON SANCHEZ : Oui, nous vous entendons très bien.

MAUREEN HILYARD :

Merci beaucoup. Et merci à vous d'être venus et bienvenue aux membres du Conseil d'administration. C'est un grand honneur pour nous d'être là et de donner la possibilité à l'ALAC et à la communauté At-Large, notamment ceux qui sont en ligne, de pouvoir soulever des questions intéressant les deux entités et d'en débattre.

Concernant l'ordre du jour, ce que j'ai fait c'est de, si on pouvait commencer par les priorités que nous avons, ça nous concerne nous, et ce qu'on a proposé pour 2020. Et certaines ont permis des améliorations au sein de l'At-Large et nous ont permis de répondre aux attentes relatives aux objectifs stratégiques de l'ICANN. Au fur et à mesure qu'on avance, j'espère que nous répondrons aussi à certaines des attentes du Conseil d'administration nous concernant.

D'un point de vue organisationnel, nos priorités ont été établies lors de la préparation de l'ATLAS III à Montréal. Et le plan de travail pour 2020 a prévu des étapes majeures que nous voulons franchir eu égard aux buts que nous avons fixés à ce moment-là.

Premièrement, ceci dit, concernant notre plan de mise en œuvre de la révision d'At-Large, je voulais juste vous dire que nous progressons vers l'achèvement des dernières étapes de nos activités incomplètes restantes, et nous proposons de transmettre le rapport final au Conseil d'administration en juin, comme prévu.

Il n'y a pas grand-chose à ajouter dont vous n'avez pas déjà connaissance, donc passons au second point de notre ordre du jour, qui est en fait un peu le principal sujet d'intérêt, probablement, pour vous, et ça concerne particulièrement le plan stratégique. Mais notre

préoccupation à cet égard est liée aux améliorations de notre impact. C'est par des contributions quotidiennes que nous parviendrons à atteindre les objectifs de l'ICANN. Et la sécurité et la stabilité du DNS, c'est quelque chose de très important pour nous, qui sera donc sujet de discussion par la suite sur la base des problématiques de l'ICANN qui sont jugées importantes pour le CPWG car elles ont un impact sur les utilisateurs finaux, et elles attirent bien sûr toute notre attention.

On a veillé à ce que les questions politiques relatives au PIR soient incluses dans l'ensemble du programme de la conférence cette semaine, mais plus précisément, on s'est concentré sur les questions de gouvernance liées aux finances mais aussi celles portant sur l'évolution du modèle multipartite, un sujet qui a été abordé au sein du CPWG par Marita Moll. Et je souhaiterais que Marita nous parle brièvement de son problème à cet égard.

Marita, si vous êtes disponible, c'est à vous.

MARITA MOLL : Bonjour. J'ai allumé mon micro. Vous m'entendez ?

(Rires)

MAUREEN HILYARD : Tout à fait. Merci, Marita.

MARITA MOLL :

Merci. C'est Marita Moll qui parle, pour la transcription, je vous parle du Canada où en ce moment il ne neige pas mais ça ne devrait pas tarder.

Je vais dire quelques mots sur ce qui se passe ou juste parler au Conseil d'administration de certaines de nos questions concernant ce qui se passe en matière d'évolution du modèle multipartite. On a passé beaucoup de temps, toute la communauté a passé beaucoup de temps, à travailler sur les nombreux aspects de ce programme avec Brian Cate au cours de l'année écoulée, et on a parcouru un long chemin et fait beaucoup de progrès intéressants, jusqu'à la présentation finale de Brian à Montréal, et lors de laquelle différentes tâches ont été confiées à plusieurs personnes.

On a été assez surpris, je pense que tout le monde l'a été, de voir que le rapport résultant de la réunion de Montréal avait été inclus en tant qu'annexe C aux plans opérationnel et financier. Cela nous a un peu troublés, comme d'autres j'imagine, dans la mesure où les annexes sont parfois, pour votre information, des ajouts aux documents, alors qu'on ne savait pas ou qu'on n'était pas sûr avant de se renseigner si l'on devait oui ou non faire des commentaires sur cette annexe C. Et oui, on devait en faire. Mais je tiens à souligner que je pense qu'on n'était pas les seuls à être un peu troublés par ça. Lors d'une réunion dimanche sur le document relatif au plan stratégique -- les documents relatifs au plan opérationnel et financier, il s'est avéré que seuls 19 % de la communauté -- sur l'ensemble des commentaires, seuls 19 % portaient là-dessus -- portaient sur le plan multipartite, alors qu'il s'agit d'une priorité pour à peu près tout le monde.

Donc voilà un point qui est un peu inquiétant. Je pense que beaucoup de gens soit n'ont pas été entendus soit n'ont pas eu le temps d'être entendus à ce sujet. Et c'est malheureux qu'il ait été placé dans cette position, il n'a pas reçu l'attention qu'il aurait dû.

On a bien reçu des commentaires, pas autant qu'on aurait aimé en raison du manque de temps. Ça nous amène à nous poser la question suivante : où va-t-on aller à partir de là ? Que se passe-t-il à présent alors que ce projet va de l'avant ? Je sais avec certitude que vous ne serez pas en mesure de tout nous dire concernant comment cela va se passer, mais on aimerait vraiment mieux comprendre ce qu'on devrait attendre concernant la façon dont cela va évoluer, qui prendra ça en charge au sein de l'organisation ? S'agira-t-il d'un projet interne ? Sera-t-on encore chef de projet comme on l'a été ? Quand cela commencera-t-il ?

Merci.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup, Marita.

MAUREEN HILYARD : Merci, Marita. Leon, oui.

LEON SANCHEZ : Désolé d'empiéter sur vos plates-bandes, Maureen.

MAUREEN HILYARD : Non, non, non.

LEON SANCHEZ : Merci, Marita, pour votre contribution.

Je pense que quelques personnes au sein du Conseil d'administration et de l'organisation souhaiteraient réagir à ce qui vient d'être dit. Je donne donc la parole à Matthew Shears.

Matthew.

MATTHEW SHEARS : Merci, Leon. J'espère que vous m'entendez bien. Et merci beaucoup, Marita, pour vos commentaires à ce sujet. Je vais juste faire part de quelques réflexions, puis je demanderai à Theresa Swinehart de compléter.

Voilà où nous en sommes actuellement. Oui, un certain nombre de segments de la communauté ont répondu dans le cadre de cette consultation publique, et nous apprécions, vraiment, vos commentaires et les commentaires d'autres personnes sur l'évolution du modèle multipartite.

Plus généralement, je pense qu'actuellement nous sommes dans un processus de rassemblement, et ceux d'entre vous de la communauté qui ont -- les commentaires qui ont été formulés, et le personnel rassemble tout ça afin qu'on puisse avoir un tableau plus complet de la diversité des points de vue exprimés.

Cependant, après une première lecture, je peux dire sans hésiter que oui, tous les segments de la communauté n'ont pas répondu. Je pense aussi que ce qui était intéressant était qu'un certain nombre de choses étaient des reformulations de ce qu'on avait entendu lors des séances pilotées par Brian, soulignant notamment la quantité de travail effectuée dans les différents domaines des six thèmes qui ont été identifiés et l'importance de voir différentes initiatives telles que le PDP 3.0 se poursuivre et voir comment elles peuvent répondre à certaines des questions soulevées dans le cadre du projet Cute.

Au sein du Conseil d'administration, il y avait deux guides. Moi-même et Mandla Msimang. Et on travaille avec Theresa et le département en charge de la MSSI afin de comprendre quelles sont les prochaines étapes. Ce n'est pas tombé aux oubliettes. Le Conseil d'administration s'engage vraiment à ce que le Conseil d'administration continue. Le seul vrai problème est le suivant : comment faire en sorte qu'il continue ? Comment garantissons-nous qu'il ne demande pas à la communauté de consacrer énormément de son temps pour après élaborer puis mettre en œuvre les différentes parties de cette initiative ? Et comment prenons-nous en compte l'ensemble des différents efforts qui pourraient jouer un rôle dans ces six domaines, tels que l'ATRT3 et la rationalisation, la hiérarchisation des révisions, etc.

Le Conseil d'administration n'a donc pas oublié ça ou n'a pas laissé ça de côté. On en est très conscient, et on reviendra vers la communauté lorsqu'on aura eu la possibilité de digérer les différents commentaires.

Mais peut-être, Leon, que je peux donner la parole à Theresa, si elle souhaite ajouter quelque chose.

LEON SANCHEZ : Avec plaisir. Theresa, si vous voulez. Si vous voulez ajouter quelque chose.

THERESA SWINEHART : Bien sûr, Leon. Merci. Merci. Et on sait bien qu'intégrer ça aux discussions sur le plan opérationnel impliquait de réfléchir à l'aspect logistique de cette intégration. Et je veux juste souligner, toutefois, que le deuxième plus grand nombre de commentaires liés d'une certaine façon aux domaines fonctionnel et de planification, on estime à environ 19 % les commentaires liés à ce sujet, et l'équipe a intégré ces commentaires et les a examinés, puis s'est penchée sur les prochaines étapes, comme Matthew l'a souligné.

Bien qu'en annexe, les commentaires reçus étaient aussi alignés là-dessus et ont donné l'occasion de les examiner et d'y réfléchir aussi dans le contexte du processus plus large de planification opérationnelle et des commentaires (toux) à cet égard.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup, Theresa.

Donc je pense que cela répond à vos commentaires, Marita. N'est-ce pas ?

MARITA MOLL :

Oui. Nous souhaitons juste souligner, vraiment, le -- notre volonté de vouloir s'assurer que cela allait continuer à aller de l'avant et à aller de l'avant avec force comme cela a été le cas tout au long de l'année, car c'est très important. Et on voulait s'assurer que ça figurait bien à l'ordre du jour, comme il se doit.

Merci.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup, Marita. Matt, je vous vois lever la main. Avez-vous toujours une question ?

MATTHEW SHEARS :

Oui, j'ai une question, Leon. Marita, nous vous remercions vraiment d'avoir mis ça à l'ordre du jour et de nous avoir rappelé son importance, et je peux vous garantir qu'on va faire avancer ça et qu'on a hâte de poursuivre les discussions là-dessus.

Merci beaucoup.

LEON SANCHEZ :

Merci, Matt.

Yesim.

YESIM NAZLAR :

Merci, Leon. C'est Yesim. On a un commentaire d'un de nos participants sur Zoom. Un commentaire de Javier Rua-Jovet. Il dit que les points soulevés par Marita sont fondamentaux. Faire évoluer le MSM doit être au premier rang des priorités de l'ICANN, qui à mon avis incluent le PDP 3. J'espère vraiment que les prochaines étapes incluront une action plus concertée, de plus grande envergure.

Merci.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup, Yesim. Merci beaucoup, Javier, pour votre commentaire.

Je voudrais maintenant revenir vers Maureen pour le prochain point.

MAUREEN HILYARD :

Merci. Merci, Leon. Et j'apprécie les commentaires des membres du Conseil d'administration.

Le prochain thème, bien évidemment, concerne le renforcement des capacités. Et je crois que vous avez reçu une copie de mon rapport de l'ATLAS III qui décrivait les préparatifs du sujet qui va nous intéresser suite à l'ATLAS III à Montréal.

Le renforcement des capacités de nos ambassadeurs ATLAS a constitué un objectif clé, mais un plus grand renforcement de nos membres est l'objectif ultime. Joanna a piloté notre programme de

renforcement des capacités en collaboration avec notre groupe de travail sur la sensibilisation et la participation. Et j'aimerais lui expliquer ce qu'on fait à cet égard. Joanna, c'est à vous.

JOANNA KULESZA :

Merci, Maureen. C'est Joanna pour la transcription. Je vais essayer de résumer brièvement les travaux qui ont été effectués jusqu'à présent et d'indiquer rapidement quels sont nos plans dans un avenir proche.

Comme Maureen l'a indiqué, nous nous sommes concentrés sur nos ambassadeurs ATLAS III At-Large, et c'est avec plaisir que je peux annoncer qu'ils ont été assez actifs, au niveau régional et au niveau de l'ensemble de la communauté At-Large dans le groupe de travail sur le renforcement des capacités qu'Alfredo et moi-même avons le plaisir de diriger. Nous avons assisté à une augmentation de la participation, notamment des ambassadeurs ATLAS.

Ainsi, nous avons pu hiérarchiser notre travail à court terme afin de se concentrer sur trois thèmes. L'un de ces thèmes est une formation de l'ICANN Learn qui aura une composante d'intégration. Nous souhaitons que cette composante ait deux volets. On veut que ce soit une présentation du processus d'élaboration de politiques et d'avis au sein de l'At-Large ainsi qu'une ressource informationnelle sur la communauté même. Ça fait partie des travaux. On a été en contact avec Betsy et, encore une fois, les ambassadeurs ATLAS ont été soutenus.

Le deuxième sous-groupe ou une petite équipe de travail qui comprend aussi des ambassadeurs ATLAS s'attache à fournir une ressource qui prendra la forme d'une série de diapos d'intégration ou d'un site web interactif.

À présent, dans ce contexte, je souhaiterais mettre en avant le fait que nous avons découvert une possibilité d'aller de l'avant en créant ce qu'on imagine être un répertoire central de supports open source, des sources qui pourraient être utilisées par toute la communauté. Je pense que cela deviendra le point central de nos plans de renforcement des capacités, en travaillant étroitement avec le groupe sur la sensibilisation et la participation qui est dirigé par Daniel.

De ce fait, comme Maureen l'a indiqué, il y a une stratégie axée sur les communications de l'At- Large. Nous voulons nous assurer de centraliser les efforts. Cela a été évoqué dans nos discussions avec Jonathan sur la plate-forme de politiques. D'un côté, on veut veiller à ce que les ressources dont on dispose portent sur des thèmes spécifiques prioritaires dans l'ordre du jour de l'At-Large. De l'autre côté, on veut garantir que ces ressources soient mises à la disposition de l'At-Large dans les régions, au niveau mondial, et à l'ensemble de la communauté de l'ICANN. Et donc ce répertoire de ressources figurera probablement aussi en bonne place dans notre ordre du jour.

Et on poursuit une série de séminaires web. Hadia pilote ce petit groupe qui a déjà identifié des priorités pour l'ensemble de la communauté et pour les régions. Nous adapterons le calendrier aux différents fuseaux horaires de notre communauté. Et tous ces travaux

sont réalisés en étroite collaboration avec les dirigeants des RALO également selon les besoins régionaux en termes de renforcement des capacités, mais ce qu'on essaie de faire est de coordonner ces initiatives.

Je vais m'arrêter là, et je serais ravie de répondre aux questions. Merci beaucoup.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup, Joanna, pour cette contribution.

Je pense que ce que l'ALAC et les différents RALO et ALS font en termes de renforcement des capacités et de sensibilisation au rôle de l'ICANN, à ce que fait l'ICANN, etc., est essentiel afin de faire participer davantage de gens à ces chaînes de bénévoles. Je vous remercie donc pour tous vos efforts.

Comme j'ai dit, je pense qu'ils sont cruciaux afin de continuer à nourrir ces chaînes, afin d'encourager la communauté de l'ICANN à former de nouveaux bénévoles.

Maarten, vous voulez peut-être dire quelque chose sur le renforcement des capacités ?

MAARTEN BOTTERMAN :

Oui, merci, Leon. Je ne pourrais pas être plus d'accord avec ce que vous venez de dire.

Les activités de renforcement des capacités menées dans toutes les régions, et aussi grâce à votre structure régionale, sont, à mon avis, très importantes afin de mieux comprendre l'ICANN et tout le travail qu'elle effectue et l'engagement que cela implique de la part des utilisateurs finaux pour en faire partie.

Et par ailleurs, je pense que votre façon de faire, par exemple lors de la récente réunion ATLAS où il ne s'agissait pas juste de discuter mais réellement de partager des connaissances avec les gens, d'enrichir les connaissances et de faciliter ainsi le dialogue, au niveau mondial et au niveau régional, je trouve que c'est remarquable et très important. Merci pour tout ça.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup, Maarten.

Lito, aimeriez-vous ajouter quelque chose ?

LITO IBARRA : Oui, Leon. Merci. Et merci, à vous tous, pour ces initiatives de renforcement des capacités. J'ai eu la possibilité de présider quelques (inaudible) lors de l'ATLAS III. Cela m'a fait une très bonne impression. Et je voudrais aussi faire un commentaire sur l'utilisation malveillante du DNS, même si je sais que c'est trop tôt et que Jonathan va en faire une présentation. Mais j'ai regardé une vidéo, la vidéo qui a été montrée il y a quelques jours, mais aussi la version espagnole de la vidéo sur l'utilisation malveillante du DNS. Je pense donc que vous

faites du très bon boulot sur cette question du renforcement des capacités. Merci.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup, Lito.

Au fait, nous avons bien reçu le rapport de mise en œuvre de l'ATLAS III. Et toutes ces avancées me semblent incroyables. Donc je vous remercie pour ça, Maureen, et tous ceux qui y ont participé.

J'imagine que je dois vous redonner la parole, Maureen, pour parler du prochain point.

MAUREEN HILYARD :

Merci, Leon. Maureen pour la transcription.

J'enchaîne avec le prochain point, collaboration et partenariats. En plus des efforts de communication lors de l'ATLAS III, on a mis l'accent sur la communication au sein et en dehors de la communauté de l'ICANN afin de s'assurer que les sujets de discussion et de l'ATLAS III et les buts et objectifs ont été en quelque sorte bien répartis dans ces domaines.

Nous avons depuis mis au point une stratégie de communication de l'At-Large que l'on poursuivra, comme on poursuit avec notre agent de liaison, notamment notre agent de liaison et nos partenariats de travail, avec d'autres sections de la communauté de l'ICANN.

On s'est notamment un peu concentré sur le GAC avec qui on travaille sur des questions politiques et de renforcement des capacités ainsi qu'avec la ccNSO et la GNSO avec une forte représentation de l'ALAC dans leurs PDP, notamment l'EPDP, bien évidemment, l'ATR3, la procédure pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, et bien sûr, récemment avec la piste de travail 5 et notre implication dans les recettes provenant des enchères. C'est donc un groupe assez actif, et il travaille avec la communauté de l'ICANN.

Je dois juste ajouter qu'étant donné que bon nombre d'entre nous n'ont pas de formation à Internet ou aux domaines, on a vraiment eu beaucoup de chance qu'autant de personnes se portent bénévoles et consacrent des années de leur vie à ces initiatives au nom de l'ICANN, quand je pense que certains de ces PDP durent depuis très longtemps.

Je pense donc qu'à cet égard, nous -- je remercie vraiment la communauté At-Large pour ses efforts de contribution aux travaux que nous menons au sein de l'At-Large. Et ça ne se limite pas au travail de haut niveau mais, encore une fois, ça concerne les membres, les personnes qui se sont véritablement engagées, comme l'a dit Joanna, dans le -- les ambassadeurs ATLAS mais le fait qu'ils aient mis ça sur le tapis, y compris d'autres qui en ont toujours fait partie mais qui n'ont pas pu faire partie du programme ATLAS. Mais on a vraiment en quelque sorte construit -- comme on l'a dit, le but du renforcement des capacités est d'encourager plus de nos membres à s'engager dans d'autres segments -- dans les travaux d'autres segments de la communauté de l'ICANN, afin d'apprendre davantage et de rapporter ces perspectives dans nos propres discussions.

Mais il est très important -- l'une des autres questions importantes est le fait que nous avons une bonne relation avec notre équipe chargée de la participation des parties prenantes mondiales. Et je remarque que se développe un partenariat plus proactif avec nos équipes des RALO. Et ça a été -- c'est un groupe important de personnes pour nos groupes de membres au sein de notre communauté afin de bénéficier du soutien de l'ICANN grâce à ces équipes.

Y a-t-il des commentaires du Conseil d'administration sur les partenariats ? C'était une chose sur laquelle on souhaitait se concentrer davantage.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup, Maureen. C'est encore Leon Sanchez.

Je pense que vous avez raison. D'après mon expérience, je pense qu'arrêter de travailler en vase clos et participer à toutes les communautés s'est avéré être une manière très efficace d'effectuer nos travaux. Je nous encouragerais par tous les moyens à poursuivre cet effort et cette sensibilisation à l'égard d'autres segments de la communauté afin que l'on puisse, évidemment, mieux comprendre d'où chacun vient et où chacun essaie d'aller.

Donc, du point de vue du Conseil d'administration, vous devez le savoir parce qu'il s'agit de notre stratégie -- l'une de nos priorités opérationnelles est de renforcer la relation qu'on a avec la communauté. J'imagine donc que cette collaboration de partenariats avec d'autres communautés de l'ICANN s'inscrit parfaitement dans

ces priorités opérationnelles. Ça figure donc aussi en tête de notre ordre du jour. C'est également l'une des questions qu'on a constamment à l'esprit.

Et en ayant ce genre de conversation avec vous et, bien sûr, le reste de la communauté, je pense de façon moins formelle, plus détendue, je pense que ça contribue beaucoup à notre rapprochement. Donc essayons par tous les moyens de continuer à s'engager et de continuer à faire ce genre d'effort.

Peut-être qu'un autre membre du Conseil d'administration voudrait faire un commentaire là-dessus.

Shreedeeep Rayamajhi. Désolé si j'écorce votre nom. Je reviens vers vous après avoir vérifié auprès de mes collègues du Conseil d'administration si quelqu'un souhaite réagir à ce que vient de dire Maureen concernant la collaboration avec d'autres communautés.

Est-ce que quelqu'un du Conseil d'administration souhaiterait ajouter quelque chose ?

MAARTEN BOTTERMAN : Oui.

LEON SANCHEZ : Oui, Maarten.

MAARTEN BOTTERMAN : Je voulais juste dire que je crois qu'une des évolutions auxquelles on a assisté au cours des dernières années et qui, selon moi, a un impact sur la réussite du modèle multipartite est que, à un moment donné, tout allait au Conseil d'administration et les unités constitutives demandaient au Conseil d'administration la permission de parler à d'autres unités constitutives.

Je pense que ce à quoi on assiste de plus en plus au fil du temps est que les unités constitutives parlent directement avec les unités constitutives avec lesquelles elles souhaitent échanger. Et je pense qu'il s'agit là d'une évolution très saine car cela permet d'élaborer des politiques plus éclairées au sein des différentes SO, etc. Donc je salue vraiment aussi cette évolution.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup, Maarten. D'autres membres du Conseil d'administration souhaiteraient réagir là-dessus ?

Bien.

Shreedeeep Rayamajhi est dans la file d'attente. Shreedeeep, souhaitez-vous faire un commentaire ?

Shreedeeep, si vous êtes en train de parler, on ne vous entend pas. Ok, je vois que vous avez baissé la main. Peut-être que vous ne vouliez plus intervenir.

On revient à vous, Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Merci. Oui, Shreedeeep est toujours là. Je me demande si ce système de connexion marche toujours.

Bref, passons à la politique qui est, évidemment, le domaine qui nous intéresse le plus. Concernant nos intérêts politiques, notre Groupe de travail sur les politiques consolidées, CPWG, gère, sans aucun doute, le flux continu des questions politiques provenant d'autres segments de la communauté de l'ICANN sur lesquelles nous, en réponse à la mission qui nous incombe vis-à-vis de la communauté globale, nous efforçons de débattre et pour lesquelles nous tâchons de proposer des avis et des déclarations selon le temps et les ressources humaines dont nous disposons. Et je dois admettre que nous disposons, en termes d'effectifs, d'une équipe CPW très en forme qui se réunit toutes les semaines pour faire ça, et je suis très reconnaissante des efforts de sélection que les gens font. Mais en partageant cela, nous partageons aussi la souffrance liée aux heures de travail de ce groupe, mais, vous savez, je pense que cela a vraiment contribué à la qualité des déclarations de l'At-Large du fait des différents profils et groupes d'intérêt qui y ont contribué. Mais en même temps, on garde toujours en tête que notre mission consiste à ne jamais oublier les utilisateurs finaux et à nous rappeler ce sur quoi il est important pour nous de nous concentrer eu égard à ce qui affecte le plus les intérêts des utilisateurs finaux.

Et bien sûr, cela nous amène à notre plate-forme de politiques de l'At-Large axée sur des domaines clés -- via laquelle nous nous concentrons sur deux domaines clés liés à l'élaboration de politiques, principalement la sécurité et la stabilité, et la confiance. Et c'est pour

cette raison que nous avons encore des craintes concernant l'état opérationnel de l'ICANN pour une nouvelle série de gTLD, et que nous voulions vous faire part de ces préoccupations.

Donc je vais à présent passer le micro à Jonathan et Joanna qui vont prendre le relais pour cette discussion sur les questions politiques que nous avons énumérées.

Merci, Leon.

Et Jonathan.

JONATHAN ZUCK :

Merci, Maureen. Et merci à tout le monde d'assister à cet appel. Je pense que c'est la première fois qu'autant de personnes assistent à une réunion ALAC-Conseil d'administration, et c'est très plaisant de mener une si large discussion.

En préparation à cette réunion, j'ai regardé et écouté la réunion du Conseil d'administration avec le Groupe des représentants des entités commerciales, parce que je sais qu'ils ont exprimé des craintes identiques aux nôtres. Et on a aussi tenu une séance avant, lundi, très intéressante, à laquelle ont participé Jamie du département en charge de la conformité et James Bladel de GoDaddy, et un certain nombre de cas d'utilisation malveillante du DNS ont été examinés afin de déterminer quel serait le meilleur processus, pour le département en charge de la conformité, de gestion de ces différents cas. Il y avait différents types d'utilisation malveillante du DNS -- des situations

hypothétiques, par exemple, et comment elles pourraient être gérées au mieux.

Et je pense avoir, après ces deux exercices, deux observations. Toutes les personnes qui participent à une réunion de l'ICANN, même s'il s'agit d'une réunion virtuelle, sont du même côté eu égard à l'utilisation malveillante du DNS, et nous devons faire preuve d'une grande prudence pour ne pas s'énerver entre nous là-dessus et ne pas trop se frustrer l'un l'autre car la plupart des personnes malveillantes ne sont pas celles qui participent aux réunions de l'ICANN. Donc c'est à la fois une bonne chose et une mauvaise chose afin de trouver la voie à suivre. Mais je pense qu'il convient de se concentrer sur le fait qu'on a un objectif commun, nous tous, à savoir réduire les conséquences de l'utilisation malveillante du DNS, et chacun y travaille. Nous devons donc seulement trouver un moyen de s'aligner davantage sur le contenu de la voie à suivre afin d'y arriver, car c'est un problème croissant. Il ne va pas partir comme ça. Les protections qui ont été mises en place pour la nouvelle série ont été en grande partie inefficaces, comme l'ont montré les recherches de la révision CCT. Donc nous devons trouver la voie à suivre. Et j'ai passé en revue les questions de clarification. On ne vous les a pas encore transmises. On a passé en revue les questions de clarification envoyées par le Conseil d'administration concernant notre avis, et bon nombre d'entre elles se résumaient à savoir comment on allait mettre en œuvre les modifications qu'on propose. Et je pense que c'est là une partie importante de la complexité de tout ça, par quel processus certaines de ces modifications devront être mises en œuvre ?

Mais ce qui est sûr, d'un point de vue purement politique et suite à la séance qu'on a tenue lundi et aux déclarations du département en charge de la conformité, aux déclarations préalables du département en charge de la conformité, c'est que le département en charge de la conformité ne dispose pas des outils requis pour lutter contre ce qu'on appelle parfois une utilisation malveillante systémique, et des récidivistes présentent un pourcentage si élevé de non-respect des contrats que le processus de plainte-et-réponse n'est pas suffisant pour les gérer, et on doit trouver la meilleure voie à suivre, qu'il s'agisse d'un PDP, d'amendements au contrat, sur laquelle on se reposerait tous. Et vous avez raison de nous rappeler qu'il s'agit d'un processus volontaire, et on doit trouver une façon de s'aligner sur la solution qui doit être apportée et apaiser certaines des craintes des acteurs bienveillants parmi les parties contractantes, car à chaque fois qu'on parle de nouvelles règles dans un pays, presque quel que soit le contexte, la même conversation revient presque toujours, lorsque l'on crée de nouvelles lois, on affecte davantage les personnes qui respectent la loi que celles qui ne la respectent pas, n'est-ce pas ? Vous avez créé de nouvelles charges pour les personnes qui font déjà attention aux règles et n'avez pas forcément créé plus de problèmes pour les personnes qui ignorent ces mêmes règles. Et je pense donc que ce même dilemme existe dans ces discussions sur l'utilisation malveillante du DNS.

Donc voilà certaines de mes constatations pointues qui ressortent de cette expérience d'utilisation malveillante du DNS et de certaines conversations qu'on a eues cette semaine.

Ce que j'aimerais faire, juste à des fins d'échange, c'est demander au Conseil d'administration ses retours sur les idées mêmes. Et je suis conscient qu'il ne s'agira pas de retours officiels ou formels mais plus d'opinions personnelles des membres du Conseil d'administration dont on ne vous tiendra pas rigueur si le Conseil d'administration, en tant qu'organe, procède différemment, etc. Mais en tant que question initiale, je suis curieux de savoir quelle est votre réaction eu égard aux idées mêmes, indépendamment du fait qu'elles se concrétisent ou non. Et vous savez, certaines de ces idées impliquent de donner au département en charge de la conformité les outils nécessaires afin d'effectuer en quelque sorte des recherches systémiques sur les parties contractantes sur la base de ce qu'il y a dans le DAAR, par exemple. La capacité à fixer une sorte de seuil d'utilisation malveillante du DNS dans les contrats, assez élevé pour que pas trop de dauphins ne se prennent dans les mailles du filet, comme on dit parfois. Vous savez, assez élevé pour que les acteurs bienveillants ne puissent se faire prendre dans les mailles du filet mais qu'on puisse vraiment se concentrer sur les acteurs nuisibles, etc.

Et donc vous avez lu l'avis. Vous avez vu certaines de nos idées. Certaines des recherches en cours sur l'apprentissage automatique. J'adorerais avoir vos feedbacks sur les idées mêmes indépendamment de comment on pourrait -- du processus qui pourrait découler de la mise en œuvre de ces idées.

J'espère que c'est clair et utile.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup, Jonathan.

J'ai deux collègues qui voudraient réagir. D'abord Goran. Goran, vous voulez prendre la parole ?

GORAN MARBY :

Merci. Je voudrais commencer par vous remercier, un grand nombre de choses ont changé au cours des deux dernières années. Et j'apprécie vraiment que vous reconnaissiez ça, car vous soulignez qu'il est temps pour nous de passer à autre chose, et une partie de la rhétorique autour de ça doit changer si vous regardez en arrière. Et je suis assez fier maintenant de la discussion. Et aussi, merci d'avoir reconnu qu'au cours des deux dernières années, avec l'introduction du DAAR -- je sais que vous adorez les chiffres, et le DAAR fournit des chiffres, et c'est un outil très important qu'on essaie d'améliorer encore davantage.

Autre chose, comme vous aimez les chiffres, les indicateurs de santé montrent également -- vous savez, il y a souvent des discussions où le problème réside, et un grand nombre de discussions sur le programme des nouveaux gTLD, par exemple, les indicateurs de santé montrent un peu de -- élargit la discussion que vous avez eu ainsi que beaucoup -- il est possible qu'une grande partie de ce problème ne relève même pas de la mission de l'ICANN. Les domaines de premier niveau sont -- il y a 350 millions de noms de domaine, je crois, à travers le monde, et environ 280 ou quelque chose comme ça font l'objet d'un processus d'élaboration de politiques. Je voudrais également remercier l'At-Large pour avoir reconnu les amendements

au contrat de Verisign qui maintenant, pour la première fois, feront partie du signalement des cas d'utilisation malveillante. Et dans la mesure où, aussi, l'initiative des parties contractantes, qui je sais concerne plus de 50 sociétés qui ont souscrit à un travail plus formalisé -- un travail contre l'utilisation malveillante.

Donc je suis d'accord avec vous, il y a vraiment quelque chose qui se passe au sein de la communauté de l'ICANN à cet égard. Mais il y a une chose que vous avez dit qui est -- on sait qu'il existe entre huit et dix acteurs malveillants. Et ce pour quoi j'aimerais vraiment que la communauté s'engage, et tout le monde, s'il existe vraiment entre huit et dix acteurs malveillants, et que certains ne participent pas aux réunions de l'ICANN, comment peut-on, l'ICANN en tant qu'institution avec d'autres, agir afin de les supprimer ? Car par essence, comme vous y avez fait référence, peu importe si les acteurs bienveillants signalent davantage de cas si on n'est pas en mesure avec les organes extérieurs à l'ICANN de poursuivre les acteurs malveillants.

Et je pense que vos commentaires sont bien formulés dans ce sens, car c'est quelque chose auquel je pense beaucoup.

L'ICANN, en tant qu'institution, a un rôle à jouer ici, avec d'autres partenaires actifs, afin de poursuivre les acteurs malveillants.

Merci pour cela. Et merci d'avoir souligné que l'on se bouge et qu'on va dans la bonne direction mais on a comme atteint un stade où on doit aussi penser à la façon de nous projeter à l'extérieur, car comme les chiffres le montrent, le problème ne réside pas entièrement dans le programme des nouveaux gTLD.

Merci pour ça.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup, Goran.

On a encore un peu plus de 15 minutes, et il nous reste deux thèmes à aborder, donc je vais me tourner vers Becky Burr pour poursuivre sur l'utilisation malveillante du DNS.

Becky.

BECKY BURR :

Merci. Et merci, Jonathan. Je pense que la façon dont vous avez énoncé les problèmes est incroyablement appropriée. Je pense qu'au sein de la communauté, le problème est connu de tous. Nous devons maintenant nous rassembler et comprendre nos outils et parvenir vraiment à un consensus collectif sur quels outils marchent dans quelles situations et les domaines où nous devons développer de nouveaux outils.

Nous étions très intéressés par l'avis que nous avons reçu de l'ALAC sur la question de l'utilisation abusive. J'espère que vous avez apprécié le détail et le soin que vous avons apportés à notre fiche de compréhension, et nous avons vraiment hâte de poursuivre les discussions après ce processus.

L'une des choses intéressantes est, bien sûr, qu'on reçoit des retours d'autres segments de la communauté, mais avec un comité consultatif on a un processus très formel de réponse, d'analyse et de

participation à un avis formel. Et donc je pense que c'est une excellente opportunité pour nous de travailler tous ensemble afin de s'assurer qu'on est tous sur la même longueur d'onde en termes de terminologie utilisée. Si on n'est pas sur la même longueur d'onde, qu'on a identifié ces choses et un plan pour être sur la même longueur d'onde.

Mais je voulais juste dire que personne ne fait l'objet de -- je pense -- je pense qu'il existe un large consensus concernant le problème, et j'apprécie vraiment l'engagement de l'ALAC sur cette question et l'approche constructive qu'il adopte.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup, Becky. Je vois Alan dans la file d'attente.

Alan, puis-je vous demander, s'il vous plaît, de faire bref ?

Alan ? Votre micro est éteint. Si vous êtes en train de parler, on n'entend rien.

ALAN GREENBERG :

Désolé. J'avais éteint mon micro sur Zoom et au niveau local. Je pense qu'un des plus gros problèmes est que les parties contractantes prétendent que l'ICANN dispose d'outils suffisants pour supprimer les acteurs malveillants d'une façon ou d'une autre. Le département de l'ICANN en charge de la conformité prétend que nous ne disposons pas des bons outils.

Je pense qu'une conversation doit être organisée entre ces parties, de préférence les parties impliquées, et qu'on doit s'assurer de bien disposer des mêmes sources.

Si on convient tous qu'il y a un problème, on doit chercher les réponses et ne pas se disputer sur la méthodologie à adopter. Et dans mon esprit, c'est vraiment l'un des aspects les plus importants sur lequel se concentrer, et le Conseil d'administration pourrait prendre des mesures à cet égard afin d'organiser une telle réunion. Merci pour ces discussions. Merci.

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup, Alan.

GORAN MARBY : C'est Goran. Puis-je ajouter quelque chose ?

LEON SANCHEZ : Oui. Puis on passera à Ron.

GORAN MARBY : Oui. Comme vous l'avez indiqué, les indicateurs de santé montrent actuellement que cinq registres représentent à eux seuls 90 % des utilisations malveillantes selon les principes qu'on a établis.

LEON SANCHEZ : Merci, Göran.

Ron.

RON DA SILVA :

Oui, merci, Leon.

Je pense que Jonathan faisait allusion à la discussion du CSG qui était très similaire et, notamment, qu'on s'attend à ce que l'organisation, via des contrats, fasse certaines choses. Et il semble y avoir un écart entre les attentes concernant ce qui pourrait être fait, et ce qu'on fait réellement. Je pense qu'une partie est intégrée dans certaines des exigences volontaires et certains des contrats et qu'une partie ne l'est pas.

Et en fait, ceux qui se conduisent le mieux, les registres et les bureaux d'enregistrement, sont probablement ceux les plus à mêmes d'être conformes. C'est ceux auxquels Goran fait allusion, les acteurs malveillants, qui font le gros du travail. Et c'est probablement sur cet espace du problème qu'on devrait se concentrer.

Mais je pense que ce qu'a dit Becky, il y a -- peut-être organiser une séance où on puisse identifier les attentes et ce qui ne se passe pas et puis utiliser tout ça pour déterminer s'il faut procéder à des ajouts ou des modifications des contrats qui, bien sûr, doivent alors être négociés et les acteurs malveillants ne vont probablement pas les accepter, ou utiliser tout ça afin d'éclairer le processus politique pour l'intégrer à la terminologie des politiques, puis l'insérer dans le contrat via le processus politique, ça serait probablement plus efficace comme ça.

Mais je pense que c'est une question similaire qu'on a abordée lors de la réunion du CSG. On s'y attaque là aussi. Oui, il y a utilisation malveillante. Il y a des problèmes. Il y a des attentes auxquelles le contrat doit répondre, mais les capacités ne sont pas présentes. Et je pense qu'il y a comme un malentendu sur ce qu'on peut et ce qu'on ne peut pas et qu'il serait probablement judicieux d'avoir une discussion afin d'identifier tout ça et d'utiliser ça afin d'orienter de futures exigences des contrats et aussi d'orienter le processus politique à des fins de codification.

LEON SANCHEZ :

Merci, Ron.

On revient vers vous, Jonathan.

JONATHAN ZUCK :

Merci, Leon. Merci de gérer la file d'attente.

Oui, j'imagine que -- un des défis du Conseil d'administration est que vous avez des points d'influence périodiques à certains égards car beaucoup de décisions prises par la communauté doivent en dernier lieu être approuvés par vous, lors d'une étape finale.

Et je crois que ce qu'on aimerait vraiment que le Conseil d'administration fasse est reconnaître que cette question est si grave et sérieuse que, par exemple, une nouvelle série ne pourrait voir le jour avant que certaines de ces réformes soient mises en place, que le statu quo est inacceptable, que les bons outils ne sont pas en place

car on voit des choses telles qu'Alpnames qui ont duré des années et la seule vraie résolution de ce problème a eu lieu lorsqu'Alpnames s'est effondré alors que le département en charge de la conformité a les moyens nécessaires pour procéder à un examen et le supprimer.

Je pense donc que nous, en tant que groupe, devons reconnaître que le statu quo n'est pas suffisant et devons, à cette fin, profiter du prochain point d'inflexion du DNS pour dire que cela n'ira pas plus loin sans des efforts et réformes considérables en matière de réduction de l'utilisation malveillante du DNS.

Avez-vous des -- quelque souhaite-t-il s'exprimer là-dessus ?

GORAN MARBY :

Désolé, c'est Goran.

Tout d'abord, je dois dire que ce Conseil d'administration -- ce Conseil d'administration m'impressionne. Ce Conseil d'administration est le meilleur Conseil d'administration qu'on ait jamais eu.

Mais si vous regardez depuis, au moins, mon arrivée, ce Conseil d'administration a, d'après ce que j'ai compris, travaillé plus sur les questions liées à l'utilisation malveillante qu'aucun autre Conseil d'administration auparavant.

Ce qu'on a investi dans le DAAR -- le DAAR a été sur notre table de travail pendant de nombreuses années. La plupart des membres du Conseil d'administration ici présents sont ceux qui ont été, je dirais,

assez courageux pour mettre au point cet outil dont tout le monde s'accorde pour dire qu'il est bon.

Lorsque le Conseil d'administration a défendu la décision de lancer cet outil, de nombreuses personnes s'y sont opposées.

Pareil pour l'investissement dans les indicateurs de santé. Les indicateurs de santé, si vous les utilisez, vous verrez que le plus gros problème en matière d'utilisation malveillante ne vient pas du programme des nouveaux gTLD. En moyenne, un très faible pourcentage provient du programme des nouveaux gTLD, ce qui, je pense, comme vous savez -- en fait, il est très important de faire ça.

Mais nous devons aussi alors respecter les statuts constitutifs eu égard à l'interaction de la communauté, à d'autres choses. Oui, Jamie a été le premier à reconnaître qu'en fonction de votre définition d'« utilisation malveillante », il serait possible de faire des choses avec les parties contractantes qu'il n'est pas possible de faire aujourd'hui. Et on est en contact avec les parties contractantes pour faire ça, ce qui est pour moi très positif.

Pour une raison qui m'échappe, la spécification de niveau 3B n'est pas fondée sur une politique, elle est fondée sur des négociations contractuelles.

Et j'ai toujours pensé, et je pense que tout le monde est d'accord, que cela devrait appartenir au processus de la communauté. Et c'est en train d'arriver.

Donc je suis d'accord avec vous à 99 %. Je pense qu'il est important de reconnaître que des choses bougent, et ce Conseil d'administration a -- et je peux parler au nom du Conseil d'administration ici -- ils ne peuvent pas -- a fait plus qu'aucun autre Conseil d'administration dans la lutte contre l'utilisation malveillante, tout en respectant l'importance d'un processus ascendant pour les politiques.

Rappelez-vous que lorsque -- les parties contractantes possèdent cet élément assez unique dans leurs contrats. Elles ont dit oui à ça -- lorsqu'il y a une politique communautaire qui est acceptée via le modèle multipartite, elle est intégrée au contrat et devient contraignante pour elles. Et c'est une très grande force pour la communauté de pouvoir se rassembler.

Et je pense que je ne suis pas -- les parties contractantes n'aiment pas toujours ce que je fais. Je vais vous dire, pour une fois je vais leur faire un compliment. Elles ont l'air très ouvertes par rapport à ça.

Mais d'un autre côté, comme vous l'avez dit auparavant, de nombreux acteurs bienveillants assistent aux réunions de l'ICANN. Le problème, c'est les cinq à dix acteurs malveillants dans l'espace des bureaux d'enregistrement et des registres. Et je souhaiterais continuer à travailler sur la façon de les poursuivre, même si cela ne relève pas de la mission de l'ICANN.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup, Goran.

Un membre du Conseil d'administration souhaiterait faire un commentaire ou réagir ? Ok. Je ne vois aucune main levée.

On revient vers vous, Jonathan.

JONATHAN ZUCK :

Merci, Leon. Et merci, Goran.

Je veux saluer les efforts de ce Conseil d'administration et de l'organisation ICANN. Comme j'ai dit auparavant, je sais que tout le monde a les mêmes intentions. La difficulté avec l'approche multipartite ascendante est parfois qu'au moment où les choses sont enfin traduites en terminologie contractuelle, elles peuvent s'être diluées.

Si on se penche sur les contrats existant actuellement, la plupart d'entre eux exigent uniquement qu'une politique soit mise en place sans obligation que cette politique soit respectée ou mesurée ou n'ait de fondement sous-jacent fondamental.

Et donc il est possible d'avoir cette chaîne de communications dans laquelle une partie dit, je suis tenue d'exiger de mon prochain partenaire qu'il ait convenu avec ses clients qu'ils ne fassent pas X. Et tout le monde sur la chaîne a cette politique intégrée dans son contrat. Mais les gens dont on parle ne respectent pas ça ou n'appliquent pas cette partie de leur contrat.

Et je sais que dans votre e-mail envoyé au -- votre lettre envoyée au CSG, il y a un passage infâme selon lequel on attend des personnes

qu'elles respectent les contrats auxquels elles sont parties. Et ce n'est pas -- cette attente est insuffisante.

Vous savez, ce n'est certainement pas les mots qu'on utilise pour les frais d'accréditation qu'elles doivent payer, comme quoi on attend des personnes qu'elles les paient. Et si elles ne paient pas, on s'en désole et on se tourne les pouces. Ça n'a pas été le cas, n'est-ce pas ? Et nous devons donc trouver un moyen de faire appliquer les autres dispositions du contrat pour qu'elles aient le même statut que celles relatives au paiement des frais.

Très bien. À présent --

GORAN MARBY : Puis-je demander une précision ?

JONATHAN ZUCK : Oui, bien sûr.

GORAN MARBY : Puis-je demander une précision ? Est-ce que je vous ai mal compris ? Vous avez en quelque sorte laissé entendre qu'on procédait à une mise en œuvre selon un modèle de revenus. Qu'est-ce que vous vouliez dire ?

JONATHAN ZUCK : Je voulais dire qu'il y avait un registre en -- un bureau d'enregistrement en Chine, par exemple, dont les enregistrements

relevaient des années 90 en termes d'utilisation malveillante. Les plaintes ont afflué au sein de l'ICANN concernant l'état de ce bureau d'enregistrement. Et il a fallu un an pour que son accréditation soit révoquée. Et elle a finalement été révoquée en raison du non-paiement de ses frais. Je dirais qu'il ne s'agit pas là d'une situation idéale.

GORAN MARBY :

Je ne sais pas d'où vient cette légende. Je peux vous garantir que le pire des bureaux d'enregistrement ne se trouve pas en Chine. Il se trouve dans cette région du monde mais pas dans ce pays. Et le deuxième bureau d'enregistrement le plus mauvais ne se trouve pas du tout dans cette région du monde.

JONATHAN ZUCK :

Je n'essaie pas de m'en prendre à une région précise du monde. Et je suis content -- dans le rapport CCT, on a pu indiquer de quel bureau d'enregistrement il s'agissait grâce au rapport sur l'utilisation malveillante du DNS que nous avons élaboré. Donc il y avait un bureau d'enregistrement dans cette région du monde qui pendant un an, une année complète, s'est livré à des pratiques criminelles et son accréditation a uniquement été révoquée lorsqu'il n'a pas payé ses frais. C'est le message que je veux passer, sans incriminer la région où le bureau se trouve.

LEON SANCHEZ : Bien. Désolé de vous interrompre. Je pense qu'on pourrait continuer à discuter de ce sujet encore très longtemps, comme on vient de le faire. Mais il nous reste une minute et nous devons quitter la salle pour laisser place, bien sûr, à la prochaine réunion.

Je suis désolé qu'on n'ait pu aborder les deux derniers thèmes. Mais bien évidemment, voilà les problèmes auxquels on est confronté lorsqu'on s'éternise.

Merci beaucoup, à vous tous, d'avoir assisté à cette séance. C'est encore Leon Sanchez. Un grand merci à Maureen, Joanna, Jonathan et à tous ceux qui ont participé et contribué à cette séance. Nous avons vraiment hâte de poursuivre nos discussions avec l'ALAC. Merci beaucoup. Cette réunion est désormais ajournée.

MAUREEN HILYARD : Merci à tous. Merci au Conseil d'administration.

AUDIO : La transcription a cessé.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]